



CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE-PONÇON

Chemin de Chadenas - 05200 EMBRUN

☎ 04 92 43 00 02

E-mail : [cnasp@wanadoo.fr](mailto:cnasp@wanadoo.fr)

site : [www.cna-embrun.com](http://www.cna-embrun.com)

## LOCATION GÎTE COLLECTIF



### Descriptif :

Capacité d'accueil : 16 personnes - 2 niveaux de 70m<sup>2</sup> chacun.

Au premier niveau : une salle polyvalente avec coin cuisine (plaques électriques, frigo, micro-ondes) et terrasse donnant sur le plan d'eau d'Embrun.

Au second niveau : une entrée avec rangement, une chambre centrale de 7 couchages et 3 chambres de 3 lits dont 2 avec lavabo et les sanitaires (2 douches, 3 lavabos et un WC indépendant).

**/!\ La communication entre les 2 niveaux se fait par un escalier extérieur.**

**Il est indispensable d'apporter le linge de maison :  
draps, duvet, taies d'oreiller, serviettes, torchons**



CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE-PONÇON

Chemin de Chadenas - 05200 EMBRUN

☎ 04 92 43 00 02

E-mail : [cnasp@wanadoo.fr](mailto:cnasp@wanadoo.fr)

site : [www.cna-embrun.com](http://www.cna-embrun.com)

# LOCATION GÎTE COLLECTIF

## Conditions de location du gîte collectif :

- Le nombre minimal de personnes pour effectuer une réservation est de : 10
- Les locaux devront être restitués au moment du départ, dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.
- Les Locations se font à la nuit :

**Arrivée avant 18 h, Départ avant 11h.**

Les consommations d'eau, d'électricité, sont comprises dans le prix de la location (sauf hiver forfait électricité 7€ par nuit). Un inventaire et un état des lieux sont pratiqués avec le locataire précédent avant votre arrivée et avec vous au moment de votre départ.

- Ce chalet, en gestion libre, conformément aux statuts du Club, doit être uniquement utilisé dans le cadre d'accueil collectif de séjours sportifs, ou de réunions.
- En raison de sa configuration, nous demandons aux occupants de veiller à respecter les locaux dans leur usage (interdiction d'organiser des soirées dansantes et autres fêtes).  
Les usagers du chalet sont instamment priés d'éviter tout bruit après 22 heures.

## Réservation :

- La réservation est réputée ferme et définitive à réception de l'acompte, soit 30% du montant de la location totale et de 16 € de frais de dossier, auquel seront joints 2 chèques de caution (non encaissés) l'un de 200 € (garantie matériel) et l'autre de 80 € (garantie ménage). Ces chèques seront restitués en fin de séjour, sauf si, au moment de l'état des lieux, nous constatons des détériorations, du matériel manquant et/ou du ménage à faire.
- **L'acompte** versé par le preneur lui sera rendu s'il renonce à la présente location par lettre recommandée, dans les huit jours suivants la date du présent contrat. Au-delà de cette date, la location sera définitive, l'acompte versé sera acquis et le preneur sera tenu du paiement du solde de la location.
- **Tout séjour interrompu ou abrégé ne donne lieu à aucun remboursement.**

Veillez nous renvoyer cet exemplaire, signé et daté, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord » avec votre fiche de demande de réservation.

Fait à .....le.....

Nom et qualité du signataire :

Signature du locataire et tampon de l'organisme pour les associations et collectivités :